

Collection fondée par Michel BOUVIER

Directeurs de collection :

Michel BOUVIER, professeur à l'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)

Laurent RICHER, professeur à l'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)

Droit constitutionnel et droit administratif sont traditionnellement étudiés comme deux disciplines distinctes. Les liens qui unissent ces deux branches du droit public sont pourtant très étroits. La mise en œuvre de la question prioritaire de constitutionnalité les a encore renforcés. Des impératifs constitutionnels imposent des normes à l'administration, fixent le cadre dans lequel elle prend ses décisions et déterminent les principes d'organisation de ses institutions. En étudiant, sous ces différentes rubriques, les sources constitutionnelles du droit administratif, ce livre aborde celui-ci, dans le cadre européen qui est désormais le sien, sans quitter le droit constitutionnel. La voie constitutionnelle introduit au cœur du droit administratif.

Cet ouvrage s'adresse aux étudiants des facultés de droit et des instituts d'études politiques, aux candidats aux concours administratifs, ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent au cadre constitutionnel de l'action publique.

Président de la section du contentieux du Conseil d'État, **Bernard STIRN** a été rapporteur adjoint près le Conseil constitutionnel, commissaire du gouvernement près le Conseil d'État et le Tribunal des conflits et secrétaire général du Conseil d'État. Professeur associé à Sciences Po, il coordonne les enseignements juridiques de l'École nationale d'administration. Il est également président du conseil d'administration de l'Opéra national de Paris.

www.lextenso-editions.fr



9 782275 050942

ISBN 978-2-275-05094-2

23 €